Réunion Réseau Inter CPAS

Plénière du 12.06.2018

1. Fonctionnement du Réseau

Pour plus de détails : voir la présentation de Mme R. Picard.

Pour rappel, l'objectif du réseau mis en place entre les CPAS de la zone du Hainaut Centre est de créer des liens entre les différentes institutions, de croiser les expertises, …

Trois types de rencontres sont prévues :

- Réunions plénières : 2/an permettant de faire le point sur les actions mises en place et de fixer les objectifs pour l'année suivante.
- Réunions en sous-groupe de travail : suite à la réunion de mars, deux thématiques de travail ont été mises en avant : les Neet's et la santé mentale.
- Réunions thématiques : en fonction des besoins, en fonction de l'actualité. Par exemple : comment faire face à un contrôle du FSE, comment introduire un projet FSE, comment introduire un projet SIS, …

Il est rappelé aux membres présents que l'ensemble des réunions ne sont pas obligatoires. On peut être intéressé par un groupe de travail et pas un autre. Idem pour les réunions thématiques.

Afin que le réseau fonctionne, il faut l'engagement de chacun, c'est-à-dire que les partenaires seront invités à signer une charte d'adhésion. Toutefois, celle-ci sera proposée aux partenaires après les élections du mois d'octobre 2018.

Pour le groupe, la proposition faite est complète et les membres présents approuvent ce type de fonctionnement.

Concernant les fiches informatives, on y reviendra également lors de la prochaine réunion. Celles-ci permettront de construire un annuaire de projets qui peuvent servir les uns et les autres dans leurs démarches.

Les membres présents approuvent le fonctionnement du réseau.

2. Projet SIS Santé mentale du CPAS de La Louvière

Pour plus de détails : voir la présentation de Mme C. Despriet

Mme Despriet est psychologue de formation et elle a intégré le projet depuis juillet 2015. L'équipe est composée de 6 personnes : 2 AS, 3 animateurs et 1 psychologue.

Répartition du travail pour Mme Despriet, psychologue :

- Entretiens individuels : uniquement à la demande du bénéficiaire. L'entretien individuel dure 1 heure/bénéficiaire. A l'heure actuelle, le temps d'attente pour ce type d'entretien est de 3 à 4 semaines.
- Suivis collectifs : maximum 5 personnes/groupe et un groupe/6 semaines. Pour les suivis collectifs, un guide a été construit qui permet de compiler les forces/faiblesses des stagiaires de façon à reprendre sa vie en main. Le guide permet donc de structurer les rencontres. Durant les suivis collectifs on parle uniquement de soi. La notion de confidentialité est donc introduite ainsi que le droit de dire stop (par exemple si une activité dérange on a le droit de ne pas partager).
- Ateliers : 3 fois/semaine. Les types d'ateliers proposés sont : la découverte de la presse écrite et de la presse télévisée ; ateliers d'écriture, des violences faites aux femmes ; ateliers en expression sérigraphie ; ateliers créatifs, …

  Il a été mis en place également un premier atelier d'accueil : toute personne qui intègre le SIS doit obligatoirement débuter son parcours par cet atelier. C'est le lieu dédicacé à l'accueil, à la mise en place d'une dynamique de groupe et cet atelier permet de voir si le bénéficiaire a besoin d'entretiens individuels ou non.

  Certains ateliers sont obligatoires (cuisine et bien-être), les autres sont optionnels (ateliers EPN, atelier marche, atelier sport).

  Chaque année, en fonction de l'évaluation des actions mises en place, celles-ci peuvent être réorientées ou modifiées. Par exemple, l'atelier portrait de femmes va devenir l'atelier petite robe noire. Celui-ci sera axé sur la féminité, le harcèlement.
- Travail administratif : dans le cadre du FSE, il y a des contraintes administratives à respecter.

Les problématiques psychologiques les plus souvent rencontrées sont l'isolement, problèmes d'estime de soi, problèmes d'abandon et l'alcoolisme. Il est particulièrement difficile de traiter l'alcoolisme au sein du SIS car dans cette structure on se trouve dans une relation d'aide et non de traitement.

Vu le temps imparti, il n'est pas possible pour la psychologue de réaliser des visites au domicile des bénéficiaires.

Le CPAS de Binche souhaite créer un SIS, mais budgétairement, est-ce possible de monter le projet uniquement avec du FSE ?

→ Attention : dans tous projets FSE, il y a systématiquement des PPB à apporter. Le projet ne peut donc être financé à 100% par du FSE. M. Brynaert du SIS du CPAS de Mons, précise que seul 1 poste peut être financé par du FSE. Les SIS vivent surtout par l'activation sociale (dans les gros CPAS surtout).

M. Croix précise que la reconnaissance d'un SIS peut se faire très rapidement et que l'agrément est possible tous les ans. Par contre, pour le FSE, il faut attendre la prochaine programmation qui n'arrivera que dans quelques années.

3. Présentation des projets Neets- CPAS La Louvière, CPAS de Frameries, CPAS de Binche et CPAS de Mons

Pour plus de détails : voir les présentations.

CPAS La Louvière : Mme Strimelle et Mme De Vincentis

Au niveau de l'organisation, le jeune est d'abord vu par l'AS de secteur qui le dirigera ensuite vers la cellule Neet's. A l'heure actuelle, les jeunes sont répartis dans différents groupes :

- Groupes A et B : les jeunes sont proches de l'emploi.
- Groupe D : on retrouve ici les jeunes les plus éloignés de l'emploi.
- Groupe E : on y retrouve les jeunes qui après 3 mois d'activités (dans groupe A, B ou D) n'ont pas trouvé d'emploi ou de formation.

Différentes activités sont prévues :

- Diverses animations : celles-ci sont parfois orientées en fonction du groupe (exemple l'hygiène).
- Visites : Forem, entreprises, visites culturelles.

Chaque AS est référent à un groupe. Le jeune est donc suivi par la même AS durant l'ensemble de son parcours dans le groupe Neet's. Cette personne fixe est un garant de stabilité et de relation de confiance.

Différents constats peuvent être relevés par rapport au fonctionnement :

- Absentéisme ;
- Manque de mobilité ;
- Manque d'appartenance : car le groupe ne se voit pas souvent ;
- Comportement inadapté au travail : 12% (exemple : ne pas prévenir quand on arrive en retard, ne pas respecter le matériel, etc.).

CPAS de Frameries

L'équipe est formée de 2 personnes.

Le jeune est orienté au départ de l'aide générale. Si PIIS, le jeune partira directement en insertion socio professionnelle.

Le service ISP travaille essentiellement le lien de confiance, le BSP est orienté « jeune » et il existe également un testing pour les métiers administratifs.

Au CPAS de Frameries, on vise la transversalité des actions. En effet, peu ou pas d'articles 61 sont proposés. On travaille surtout avec l'article 60 pour des mises à l'emploi au CPAS ou au sein de la Ville. Il y a donc une recherche d'ouverture à faire sur l'extérieur. Lors des mises en formations, il est essayé de l'orienter en fonction des besoins du territoire.

Différentes activités mises en place :

- Séances collectives sur la vie active ;

- Évaluation ;
- Prise en charge des problématiques ;
- Entretiens individuels.

Il existe également des suivis dans (il y a donc toujours un tuteur qui encadre) et après l'emploi (le jeune est dirigé vers Pro Action 3 mois avant la fin de son article 60).

Différents partenariats sont actifs : Forem, Promotion Sociale de Frameries, Médias, Maison de la Prévention.

CPAS de Binche

Projet Insert Emploi : le suivi est un peu le même pour tout le monde. Toutefois, lorsque c'est un jeune il est adressé toujours à la même AS. Pour les autres bénéficiaires, la « clé de répartition » est le secteur vers lequel ils se dirigent.

Le projet est individualisé et il insiste sur la formation. Il existe 3 filières de préformation.

Au CPAS de Binche, le projet a été développé cette année, mais à partir de septembre/octobre il sera prévu durant 1 jour/semaine un module animé par 6Beaufort ainsi qu'un module accès sur le permis de conduire théorique.

CPAS de Mons

L'équipe Neet's est formée d'1 coordinateur, 2 AS au niveau du SIP et 3 AS au niveau de l'aide générale. Ces personnes sont financées via un subventionnement FSE. Cette organisation a permis le rapprochement du service de première ligne et celui de deuxième ligne. Un travailleur social fait également partie de l'équipe Neet's, mais celui-ci n'est pas subventionné par du FSE.

La prise en charge des jeunes a évalué au fil du temps. En 2015-2016 il y a eu une collaboration avec l'UMons qui se déclinait de la façon suivante :

- Afin de lutter contre l'absentéisme des ateliers de mobilisation ont été mis en place (organisés et gérés par 2 chercheurs) ;
- Étaient également organisés des ateliers CV et des ateliers de mise à l'emploi.

Le constat a été que l'absentéisme dans les ateliers était particulièrement élevé, puisque ceux-ci étaient déconnectés de la réalité des jeunes.

Ensuite, le CPAS de Mons, toujours en partenariat avec l'UMons, a pris l'option d'un suivi plus individuel.

Au départ, il y a toujours une séance collective qui sera suivie d'un entretien individuel, d'un BSP individuel et si tout va bien on fait signer au jeune un PIIS. Si le jeune a des difficultés avec le PIIS il est aiguillé vers le pôle orientation. Tous ces tests se font sur papier afin de contrer la fracture numérique.

Pour contrer l'absentéisme, il a été mis en place, en collaboration avec l'UMons, des binômes d'étudiants (1 étudiant en sciences de l'éducation et un étudiant en psychologie) afin que ceux-ci puissent raccrocher le jeune. Des visites à domicile peuvent être envisagées

avec l'accord du jeune. Ces binômes ont pour mission de ramener le jeune dans un parcours institutionnalisé. Si le jeune ne se présente pas à la séance collective, il peut également être déjà pris en charge par un binôme d'étudiants.

Pourquoi cette technique fonctionne-t-elle ? Car ce sont des jeunes qui vont parler et interagir de jeunes à jeunes et ce ne sont pas des travailleurs du CPAS.

Il est demandé aux binômes d'identifier les freins psycho-sociaux au domicile du jeune. Qu'est-ce qui fait que le jeune ne sort pas de son domicile ? Il est amené à comprendre le jeune dans son isolement.

Pour les jeunes qui partaient en formation, l'AS ne les voyait que tous les 3 mois. Un binôme spécifique à la formation a été mis sur pied. Celui-ci a pour mission d'aider à l'apprentissage : apprendre à apprendre afin d'éviter les décrochages.

Pour les jeunes femmes enceintes, il est constitué des binômes entre un étudiant en psychologie de la famille et un étudiant sage-femme.

Tous les binômes sont tenus au secret professionnel et ils ne sont pas obligés de tout dire au CPAS.

Pour tous les jeunes, après la mise à l'emploi, ils passent chez Pro Action.

Pistes 2019-2020 :

- Visites d'entreprise : lorsque le jeune a déjà un projet professionnel en tête. Si pas, le jeune ne postulera pas ;
- Partenariat avec la Cité des Métiers de Charleroi ;
- Partenariat avec Synergie (business club) ;
- Suivi psychologique pour les jeunes présentant des problèmes de santé mentale.

4. <u>Divers</u>

Les projets convention cadre CPAS-Forem devraient être rentrés pour le courant du mois d'octobre. L'appel à projets avec les documents à rentrer au pouvoir subsidiant devraient être disponibles courant du mois de juillet. Toutefois, pour la convention cadre, le projet est suspendu sur accord entre le cabinet du ministre Jeholet et celui du ministre Debue.

5. <u>Résumé des décisions prises</u>

- Accord pour le fonctionnement ;
- Dès que l'appel à convention cadre parait, on fait le relais vers les CPAS ;
- Réflexion sur un site à usage du réseau pour y mettre outils, documents …utiles à tous.